

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 3 (1884)
Heft: 2-3

Nachruf: Nécrologie : Jules Cuenod
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quatre croix à huit pointes et l'inscription Ramuno, synonyme de Raymond en langue Romane, et à la face opposée, quatre anneaux et Narbonna, pour inscription.

Ces deniers ont été frappés à partir de 1197, ce qui fait présumer qu'ils ont été cachés vers le treizième siècle.

La maison Peschaud et toutes celles qui forment l'île comprise entre la place de l'Abbaye, la rue de la République, la Grand'rue des Casernes, sont construites sur l'emplacement d'un établissement de templiers, que remplacèrent les jésuites.

Aux termes de la loi, les trésors trouvés sur une propriété, par le propriétaire, lui appartiennent, et sont dans les autres cas partagés entre celui qui les a découverts et le propriétaire du fonds. Les trésors sont inhérents au sol sur lequel ils ont été trouvés.

(Revue.)

— Des négociations viennent d'être ouvertes par le Quai d'Orsay (Paris), pour le renouvellement du traité monétaire conclu entre la France, l'Italie, la Belgique, la Suisse et la Grèce. Ces négociations n'en sont encore qu'à la période préliminaire ; mais on prévoit déjà que le traité actuellement en vigueur sera l'objet de profondes modifications.

Nécrologie.

JULES CUENOD.

Nous avons annoncé à la hâte, dans notre fascicule de Janvier, la nouvelle perte qui venait de frapper notre Société. Il nous était impossible de retarder l'impression ; la place, du reste, nous imposait de remettre à plus tard l'expression de nos regrets.

JULES CUENOD était né en 1817, à Vevey.

Depuis nombre d'années, il s'était fait, non seulement dans sa ville natale, mais dans tout le cercle de Vevey, une réputation des plus honorables soit comme chef d'une des maisons de banque les plus anciennes et les plus recommandées du canton de Vaud, soit comme citoyen dévoué et philanthrope éminent.

Jules Cuenod fut l'un des fondateurs de l'*Hospice du Samaritain* à Vevey, il en présidait le Conseil d'administration au moment où la mort vint l'enlever.

Comme homme politique, Jules Cuenod n'était pas moins apprécié de ses concitoyens. Il fut pendant plusieurs années syndic et Président du Conseil communal de Vevey et siégeait jusqu'au dernier jour comme membre de ce Conseil.

Le cercle de Vevey le nomma à plusieurs reprises député au Grand Conseil, où sa parole claire et conciliante était toujours écoutée avec attention.

Ses amis de Vevey lui offrirent une nouvelle candidature aux dernières élections à la Constituante, mais des raisons personnelles le déterminèrent à la refuser.

« Son dévouement à la chose publique, son abord plein d'urbanité, l'empressement qu'il mettait à rendre service, sa grande charité, lui avaient créé une popularité sérieuse et durable. »

Tel est le magnifique témoignage que rend au défunt, un organe de son pays, la *Gazette de Lausanne*.

Après cet exposé de la belle existence du citoyen et du philanthrope que le canton de Vaud vient de perdre, après ces regrets unanimes de tous ces concitoyens, quelques mots de bon souvenir du *membre actif de notre Société*.

Jules Cuenod n'était pas le dernier arrivé parmi nous.

Lorsqu'en automne 1879, le projet de fonder une *Société suisse de Numismatique* se fut fait jour et que le premier appel eut été adressé aux personnes que l'on supposait pouvoir adhérer à cette idée, Jules Cuenod fut un des premiers à s'inscrire et à appuyer la fondation de cette Société.

Dans nos assemblées générales annuelles, nous n'eûmes jamais le plaisir de le voir au milieu de nous, mais jamais aussi il ne manqua de motiver son absence, le plus souvent pour raisons de santé.

Il assista à une réunion du Comité, en octobre 1882, tenue chez M. le Président de Palézieux, au Château de La-Doges, et certes les sociétaires qui étaient présents se rappelleront longtemps encore de l'aménité de son caractère et de la modestie avec laquelle il émettait ses opinions.

Depuis bien des années déjà, Jules Cuenod s'était adonné à l'étude de la numismatique suisse et y consacrait avec plaisir les quelques moments de repos que lui permettaient ses multiples occupations.

Sa collection contient quelques rares spécimens de nos anciennes monnaies, qui, espérons-le, resteront au pays.

Jules Cuenod s'est éteint le 29 Janvier, après quelques jours de maladie seulement, à l'âge de 67 ans.

La Société suisse de Numismatique s'associe au deuil de sa famille et prie celle-ci d'accepter l'expression de ses plus sympathiques regrets.

H.

Bibliographie.

Le trésor de Saint-Cergues sur Nyon, brochure. Genève, H. Georg; 1884.

Tel est le titre d'une notice que notre savant numismate, M. Eugène Demole, vient de publier sur un enfouissement de monnaies d'or et d'argent, découvertes en juillet 1882, à quelques lieues de Genève, et dont quelques-unes, — celles qui concernent notre ville, — sont venues enrichir le Musée. Cette trouvaille, une des plus belles qui aient été faites depuis longtemps, est remarquable par le nombre et la variété des pièces. M. Demole, en homme qui connaît son sujet, en prend occasion de donner des détails inédits sur la numismatique genevoise au XVI^me et au XVII^me siècle. La monnaie qui se frappait chez nous depuis la Réforme était encore bien imparfaite au point de vue de l'exécution, et les gouvernements, à Genève comme ailleurs, avaient à intervenir souvent pour prévenir les fraudes auxquelles donnaient lieu la circulation de pièces trop légères. L'histoire des Maîtres de la Monnaie est également intéressante à suivre, et M. Demole nous en donne quelques aperçus, chemin faisant, tout en décrivant avec soin les échantillons qu'il fait passer sous les yeux du lecteur. Le zèle que met notre conservateur du Musée numismatique à classer et à cataloguer, le porte aussi, on le voit, à augmenter peu à peu nos collections, et nous tenions à le remercier une fois de plus de son infatigable activité.

L. D.-V.
